



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle par apprentissage

Protection de l'Environnement

spécialité

Eau – Mesure et Procédés



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

Eau – Mesure et Procédés

Conception, dimensionnement, exploitation et contrôle de procédés de traitement de l'eau

Alternance : 20 sem. de cours / 32 sem. en entreprise



MÉTIERS VISÉS

- Technicien en bureau d'études eau – environnement,
- Technicien en environnement dans les industries ou les collectivités,
- Responsable d'exploitation d'usine de production d'eau potable ou de station d'épuration,
- Assistant ingénieur eau – environnement, ...

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Evaluation de la qualité des eaux,
- Opération de traitement des eaux usées, des boues,
- Procédés de production d'eau potable,
- Analyses et mesures de la qualité de l'eau.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Nancy-Brabois
Génie Chimique - Génie des Procédés

Contact pédagogique

03 83 68 25 15

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

candidat.emp@cfa-univ-lorraine.fr

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Chimique – Génie des Procédés, Génie Biologique, Mesures Physiques, Chimie, Hygiène – Sécurité – Environnement
- **BTS** : Métiers de l'Eau, Gestion et Maîtrise de l'Eau, Fluides – Energie – Environnement.

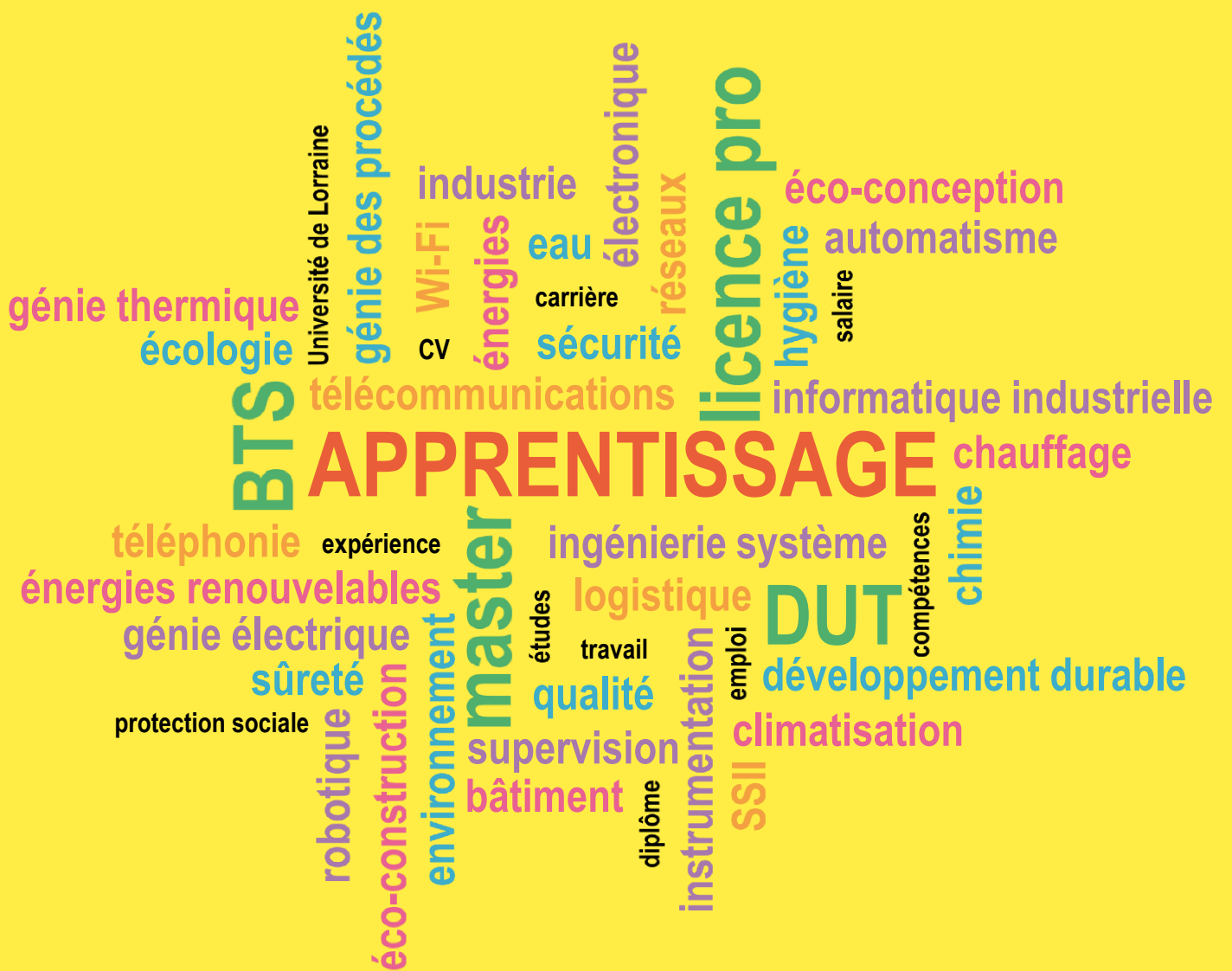


UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr



Centre de Formation d'Apprentis

Rue du Doyen Urion – BP 90137– 54601 Villers-lès-Nancy
 03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

www.cfa-univ-lorraine.fr

